

Compte Rendu du Comité d'Entreprise du 6 juillet 2018

1/ Le **point économique** :

Les infos à retenir :

- Le **mois de juin** : le début des *soldes* a été poussif, mais le début de juillet a été très positif.
- Un projet de prestations logistiques de l'ENS pour le compte du magasin FNAC de Montpellier (sur la saisonnalité) est évoqué ; Darty devient donc prestataire logistique pour les magasins Fnac, début de la prestation en septembre.
- *Peu de chiffres ce mois au regard de la proximité des deux réunions CE.*

2/ **Points divers**

- **Information – Consultation** sur le projet de rupture conventionnelle d'un des délégués syndicaux (DS) de la cfdt DGE **POUR 13**
- **Information – Consultation** sur projet de rupture conventionnelle d'un élu DP du Centre de Services de Mulhouse **POUR 13**
- **Bilan** sur la période de **modulation 2017 / 2018** : stable vs l'année dernière.

Point sur les demandes de congés sabbatiques, création d'entreprise, solidarité internationale du premier semestre 2018 : aucune demande.

- **Suivi** de l'accord du Plan de sauvegarde de l'Emploi [**PSE**]: les 2 derniers dossiers de PDV ont été validés ; un seul dossier est encore en cours d'instruction. A ce jour 65 salariés sont en *congé de reclassement*.

- La **CAT** fait une intervention sur l'intérêt des **kangoo rallongés**, il serait sans doute intéressant d'en avoir au moins 1 par site, la Direction prend le point.

3/ **Œuvres sociales**

- Retour sur les *Sorties détente* : sur les 9 sorties proposées **1111 personnes** ont pu profiter d'une belle journée !
- Rappel sur les **recensements pour les jouets de Noel** : vous devez recevoir un mail de confirmation, pensez à regarder dans vos *spams* en cas de doute.



En marge de la réunion du CE, les Organisations Syndicales ont été réunies pour se prononcer sur la **prorogation des mandats** actuels, et donc également pour déterminer une **date pour les prochaines élections** : la **semaine 45** a donc été retenue pour organiser les élections, dans ce sens les **mandats sont donc prorogés jusqu'au 8 novembre 2018.**

Pascal D'Arienzo	06-89-64-06-59
Jean Claude Pinna	06-71-28-82-50
Thierry Dancé	06-33-90-76-57
Pascal Gaire	06-12-89-16-13
Thierry Nicard	06-71-28-47-42